Zeitschrift: Bollettino della Società ticinese di scienze naturali
Herausgeber: Società ticinese di scienze naturali
Band: 38 (1943)

Artikel: Sur quelques termes employés couramment en botanique descriptive
Autor: Cortesi, Rodolphe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1003616

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sur quelques termes employés couramment en botanique descriptive

par RODOLPHE CORTESI
Privat-Docent de Botanique générale
à l'Université de Genève.

Il existe, en nomenclature botanique, quelques expressions dont l'imprécision ou l'inexactitude amènent de fréquentes confusions dans l'esprit de nos auditeurs ou suscitent de leur part des objections en partie justifiées.

En voici deux exemples avec les termes :

Ovaire et *Ovaire supère et infère.*

1) Le mot « **Ovaire** »

On sait qu'il désigne la *partie renflée* d'un carpelle. C'est là une définition simple et précise, admise par tous les auteurs français. On sait aussi que l'*ensemble* des carpelles porte le nom de « gynécée ou pistil ». Ce dernier peut être dialy. - ou gamocarpellé si ses éléments restent séparés ou se soudent intimement.

Si une fleur ne porte qu'UN carpelle (Haricot, Pois), il est entendu qu'elle ne possède qu'UN ovaire. Si, au contraire, elle est munie de plusieurs carpelles (Hellébore, Pivoine), il est évident qu'elle possède alors PLUSIEURS ovaires.

Ces notions sont valables, par ex., pour les Légumineuses: un seul carpelle, un seul ovaire; et pour les Liliacées: trois carpelles, trois ovaires.

Comment se fait-il alors que, dans l'un et l'autre cas, on parle toujours de « l'ovaire », comme s'il n'y en avait toujours qu'UN. Si l'expression est juste pour les Légumineuses, elle devient inexacte quand on dit « Dans les Liliacées, *l'ovaire* est supère ». Car elle tend alors à faire croire qu'UN seul des trois ovaires de cette famille occupe la position supère. Que fait-on des deux autres ?

Il y a là un abus de langage dans lequel, (cas fréquent en langue française), on prend la *partie* pour le *tout*. La raison en est simple.

Les gynécées ou pistils *mono*carpellés sont rares. La forme pluricarpellée et surtout *gamo*carpellée est plus fréquente. Dans ce dernier cas, l'étroite soudure des carpelles laisse supposer que le pistil est un organe simple. Si elle est très intime, elle devient même invisible extérieurement. Il est alors nécessaire de recourir aux coupes anatomiques pour déterminer le nombre de ses unités constitutives. Il apparait tout naturel que l'organe renflé, provenant de l'union étroite de la partie basale de ces carpelles, soit appelé par certains « ovaire ».

Cette notion est tellement courante que, dans une description florale banale, on a coutume de débiter :

les sépales, *les* pétales, *les* étamines et *le* pistil

plus facilement que :

les sépales, les pétales, les étamines et les carpelles

ou que :

le calice, la corolle, l'androcée et le gynécée.

Si donc, en raison de la fréquence des pistils gamocarpellés du règne végétal, cette fausse application du mot « ovaire » s'explique et se comprend, il faut reconnaitre qu'elle est regrettable.

Elle devient inadmissible pour les pistils dialycarpellés (Hellébore, Pivoine) dans lesquels on s'expose à dire :

Ovaire en parlant du groupe des 5 carpelles libres

et à répéter :

Ovaire en parlant de chacune des parties renflées des 5 feuilles carpellaires.

A moins d'utiliser pour les familles à pistils dialycarpellés les deux termes d'ovaire et de pistil, et à leur sens véritable. Mais dans ce cas, le terme « ovaire » n'aurait pas la même signification dans les gynécées dialycarpellés et dans les gynécées gamocarpellés. On voit où celà nous mène.

D'ailleurs, et en définitive, si l'expression s'entend pour les gynécées gamocarpellés, elle n'en reste pas moins fausse philogénétiquement. A quoi correspond ce pseudo-ovaire au point de vue de ses rapports avec les feuilles carpellaires qui le constituent et quelle explication donner de sa structure anatomique et vasculaire ?

Concluons qu'il convient de réserver le mot « ovaire » au seul carpelle dont il fait partie et de s'efforcer de ne pas l'ap-

pliquer à l'ensemble des carpelles d'une fleur. Employons le plus souvent possible pour ces derniers, les deux expressions : gynécée ou pistil [1]).

Une conséquence plus grave découle de la fausse interprétation qui vient d'être signalée.

Les botanistes qui emploient le mot « ovaire » au lieu du mot « pistil » disent volontiers (et on trouve ces expressions dans toutes les flores) :

L'ovaire est *uniloculaire* ou l'ovaire est *pluriloculaire.*

Cette dernière est dépourvue de sens. Il n'existe pas d'ovaire *plur*iloculaire. L'ovaire est toujours *uni*loculaire. Du moins si l'on s'en tient rigoureusement à sa définition stricte « Une loge ou cavité close formée par le repli de la feuille carpellaire ». Une loge ne peut pas être *plur*iloculaire.

Par contre, le pistil est bien *plur*iloculaire, quand il s'agit d'un pistil à plusieurs carpelles, c'est-à-dire précisément d'un pistil à plusieurs ovaires.

Mais il est évident que si l'on s'obstine à appeler ovaire, le pistil, dans le sens erroné contre lequel on s'est élevé plus haut, alors l'expression « ovaire pluriloculaire » se conçoit.

Elle n'en reste pas moins indéfinissable au point de vue propédeutique.

C'est une raison de plus pour s'efforcer de toujours prendre le terme « ovaire » dans son sens strict.

2) Les mots « **supère** » et « **infère** »

L'insertion des carpelles sur le réceptacle au-dessus ou au-dessous des autres pièces florales est à l'origine des deux termes « supère » et « infère ».

Si l'on continue d'employer le mot ovaire aux lieu et place de pistil, on dit que l'ovaire est « supère » quand les carpelles sont situés au-dessus du plan d' insertion apparent des éléments du périanthe, auquel ils *n'adhèrent pas.* Cette explication est valable également pour le pistil ou gynécée supère.

---

[1]) Notons cependant que, dans le cas de pistil monocarpellé (Légumineuses), il n'y a pas de faute à dire « ovaire » au lieu de « gynécée ou pistil ». On pourrait même aller plus loin. Imposer ici l'obligation de parler d'ovaire et d'éviter par contre le mot de gynécée ! Le terme de « *gynécée monocarpellé* » est contraire à la définition même de gynécée: ensemble des carpelles. Il ne peut y avoir « d'ensemble » pour un carpelle « solitaire ».

Par contre, l'ovaire est infère quand il est situé au-dessous du calice et des autres parties de la fleur, auxquels il est *soudé*. Même explication pour le pistil infère.

De ces deux expressions sont nés, on le sait, deux importants adjectifs de la botanique systématique :

supérovarié : à ovaire (ou pistil) supère.
inférovarié : à ovaire (ou pistil) infère.

On dit ainsi couramment que les Renonculacées et les Crucifères sont supérovariées et les Ombellifères et les Cucurbitacées inférovariées.

.... On dit aussi que les Rosacées sont supérovariées. Or, l'ovaire (ou pistil) du cerisier est situé *plus bas* que ses étamines et ses pétales. Même disposition pour les carpelles du rosier, du prunier, du pêcher, de l'amandier etc.

On explique bien que l'insertion des pièces de la corolle et de l'androcée est, *en réalité,* plus bas encore qu'elle ne le parait et que, par conséquent, *en réalité,* elle est au-dessous du plan carpellaire. L'insertion apparente, dans ces Rosacées, en fait des inférovariées, alors que l'insertion réelle les range, avec raison, dans les supérovariées. On éprouve quelque peine à faire admettre cette conception à nos interlocuteurs.

Dans ce cas, l'insertion *réelle* des carpelles, c'est à dire de l'ovaire ou pistil, étant presque aussi difficile à préciser que celle des étamines et, par conséquent, la véritable position supère ou infère constituant un point apparemment délicat, il vaudrait mieux substituer à la notion d'ovaire supère et infère [1]) celle d'ovaire *libre* ou d'ovaire *adhérent.*

On comprendrait ainsi, dans les cas du cerisier ou du rosier par ex., que l'ovaire, qui parait infère, est quand même supère, *parce qu'il est libre.*

Ce n'est que lorsqu'il ne sera plus libre, c'est-à-dire lorsqu'il sera adhérent, qu'on pourra le considérer comme parfaitement infère. C'est précisément ce qui se passe avec les Pomacées, groupe de Rosacées, dont nul ne conteste la véritable position infère du quatrième verticille.

S'il n'est donc guère possible d'abandonner les termes « supère et infère », qui sont entrés dans la pratique depuis fort longtemps, il faut s'efforcer, pour plus d'exactitude, d'employer davantage les expressions : ovaire (ou pistil) libre ou adhérent.

---

[1]) Qui n'est pas fausse, mais plutôt incomplète et imprécise.

On se trouvera ainsi d'accord avec un de nos plus puissants organographistes: A. P. de Candolle. Celui-ci écrivait en 1819 (page 470: Théorie élémentaire de la botanique: 2.e Edition) que le terme d'inférieur ou d'infère doit être donné à l'ovaire

> « pour dire qu'il est sous le tube du calice, c'est-à-dire adhérent au tube du calice »

et plus loin (page 489) :

> « On dit alors que l'ovaire est adhérent au calice ou que le calice est adhérent à l'ovaire ou simplement que ces organes sont adhérents ».

C'était aussi, avec quelque nuance, l'avis de Van Thiegem [1]) : L'ovaire infère est

> « adhérent, non pas au calice, comme on le dit à tort, mais au tube formé par la coalescence parenchymateuse de tous les appendices externes : sépales, pétales, étamines, représentés chacun par son système vasculaire propre ».

Ces remarques pourront sembler querelles de mots. Elles ont cependant plus de portée.

S'il faut avant tout s'efforcer de ne pas s'écarter de la vérité scientifique rigoureuse, il est aussi nécessaire, dans un pays comme le nôtre, d'attribuer aux termes de la nomenclature botanique un sens *précis* et *exact*. Les deux exemples qui viennent d'être cités montrent, à l'évidence, combien, pour un botaniste alémanique ou italien, il est souhaitable de s'entendre sur la valeur de la terminologie scientifique française.

---

[1]) Van Thiegem. Recherches sur la structure du pistil. Ann. Sc. nat. 5e Série IX. p. 127. 1868.